

**2019-10-16 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Pike River dûment convoqué par le maire Monsieur Martin Bellefroid tel que selon l'article 152 du Code municipal, relativement à :

**SUJETS**

- Lettre de départ à la direction générale
- Offre d'emploi à annoncer
- Engagement de la firme pour sélection et processus d'embauche

Séance tenue en la salle de l'hôtel de ville, le mercredi le seize octobre deux mille dix-neuf à dix-huit heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents, Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Hélène Campbell, Marianne Cardinal et les conseillers messieurs Jean Asnong et Stephan Duquette.

Un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis et il a été signifié une séance extraordinaire.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Sonia Côté est aussi présente.

**OUVERTURE**

---

Ouverture de l'assemblée à 18h06

**2019-321 SIGNIFICATON DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par **Hélène Campbell**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**  
Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 16 octobre 2019.

**ADOPTÉ**

**2019-322 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**  
Que le conseil municipal adopte les sujets ci-haut mentionnés de la séance extraordinaire du 16 octobre 2019.

**ADOPTÉ**

**2019-323 LETTRE DE DÉPART DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**CONSIDÉRANT** que Madame Sonia Côté, directrice générale a déposé une lettre le jeudi 10 octobre 2019 en présence de Monsieur Martin Bellefroid, maire pour lui faire part de son départ à la municipalité le 15 novembre 2019;  
**CONSIDÉRANT** que selon l'entente de travail établie entre la municipalité de Pike River et Madame Sonia Côté, la directrice générale peut démissionner de son poste moyennant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours donnés au conseil municipal;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,  
Appuyé par **Stephan Duquette**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**  
Que le conseil accuse réception de la lettre de départ de Mme Sonia Côté tel que rédigée et accepte son départ au sein de ses fonctions en tant que directrice générale et secrétaire trésorière à compter du 15 novembre 2019.

**ADOPTÉ**

## OFFRE D'EMPLOI À PUBLIER

L'offre sera faite avec la firme qui aura le mandat pour le processus d'embauche.

*Un huit clos de 5 minutes est demandé pour discussion entre les membres du conseil seulement.*

*8h19 à 8h24*

### 2019-324 ENGAGEMENT D'UNE FIRME POUR LE PROCESSUS D'EMBAUCHE AU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE

**CONSIDÉRANT** une demande d'offre des firmes suivantes par le maire Monsieur Martin Bellefroid pour le processus d'embauche:

#### **RCGT**

- mandat entre 25 à 35 hres au taux de 185\$/hre
- Ajout de 0,50\$/kilomètre en partance de Granby,
- Ajout frais de déplacement en partance de Granby au taux du demi-temps proposé (92.50\$/hre);
- et frais de parution et si nécessaire test d'évaluation psychométrique;

#### **FQM**

- mandat +/- 50 hres au tarif de 130\$ à 170\$/hre;
- Ajout frais de déplacement en partance de Québec au taux du demi-temps proposé (65\$ à 85\$ / hre);
- Et frais de 0,46\$/kilomètre déplacement sur place et frais de repas et de séjour

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton-Ressources humaines inc pour le mandat d'assistance pour le recrutement au poste de la direction générale.

ADOPTÉ

### PÉRIODE DE QUESTIONS

---

**DÉBUT :18h41      FIN : 18h54**

Fusion de DG entre municipalité

Dépenses et octroi de contrat en raison du départ à la direction (pouvoir de dépenses de – 3000\$)

Le conseiller Stephan Duquette remercie la directrice générale de ses années au sein de la municipalité et la félicite dans ses nouveaux défis et les membres du conseil se joignent à lui.

### 2019-325 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :**

Que la séance du 16 octobre 2019 soit levée à 18h54.

ADOPTÉ

*Martin Bellefroid*

Martin Bellefroid, maire

*Sonia Côté*

Sonia Côté, Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance extraordinaire **16 octobre deux mille dix-neuf** sont effectuées

*Sonia Côté*

\_\_\_\_\_  
Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

*Martin Bellefroid*

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid, maire

